

Joigny^{infos}



Circulation et stationnement perturbés

Avenue Charles de Gaulle

Circulation piétonne interdite sur le trottoir côté chantier "résidence Domanys"

Rue de la Commanderie et rue Robert Petit

Stationnement interdit au droit du chantier de démolition de l'ancien site EDF, circulation des piétons interdite sur les trottoirs et rétrécissement de la chaussée rue de la Commanderie.

Rue des Saints

Stationnement interdit au droit des n° 38 et 40

Recensement de la population

Depuis le 19 janvier, Nathalie Seghier et Jean-Bastien Robinet procèdent aux opérations de recensement de la population. L'un d'eux s'est peut-être déjà présenté à vous si votre logement fait partie des 250 adresses recensées cette année.



Maison du Bailli

La maison du Bailli est fermée au public pour la saison hivernale jusqu'au 17 février. Réouverture samedi 18 pour la nouvelle exposition présentant "Les festivités jovinienne de 1880 à 1930".

Factures d'eau :

Savez-vous que vous pouvez payer par prélèvements mensuels ?

Trois options s'offrent à vous pour régler votre facture d'eau :

- par chèque ou en espèces, directement à la trésorerie
- par prélèvement automatique à échéance. A réception de votre facture, tous les six mois, le montant est prélevé sur le compte que vous avez désigné, à la date limite de règlement figurant sur la facture
- par prélèvement automatique mensuel par période de six mois. Un cinquième du montant de la dernière facture est prélevé chaque mois à date fixe pendant cinq mois et le solde de la nouvelle facture est régularisé le sixième mois, par un sixième prélèvement ou par un virement du trop perçu.

Si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique à échéance ou mensuel, contactez le service des eaux de la ville au 03 86 92 48 19. Si vous possédez une adresse mail, les formulaires de demande et d'autorisation de prélèvement pourront vous être envoyés par courrier électronique.

Permanences - mairie - quai du 1^{er} Dragons

ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Mercredi 1^{er} février (9h - 12h)

Conciliateur de justice

Judi 2 (10h - 12h) et mercredi 15 février (9h - 12h)

ADIL Yonne

Samedi 18 février (10h - 12h)

Pharmacie : les officines ouvertes le lundi au mois de février

lundi 6 : pharmacie Lemarquand - 14 av. Gambetta

lundi 13 : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel

lundi 20 : pharmacie Simonot - centre Cial La Madeleine

lundi 27 : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert

Responsable de la publication : Bernard Moraine

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012

ISSN 1269-4576 - Impression : Chevillon imprimeur - Sens

Visuels : ville de Joigny, E. Robert-Espalieu, Pascal Victor ArtcomArt, Gérard Pol, Odile Portraitiste, LPO, atelier photos de l'ACE Joigny, office de tourisme, L'Yonne républicaine, collège André Malraux de Paron, USJ football, Rotary club de Joigny



Adresses et numéros utiles

Mairie

3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex
<http://www.ville-joigny.fr> - mairie@ville-joigny.fr
 Tél. 03 86 92 48 00 - Fax 03 86 92 48 01

Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale

place Jean de Joigny - du lundi au samedi midi
 Tél. Fax 03 86 62 09 38
police.municipale@ville-joigny.fr
pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr

Déchèterie

Route de Chamvres - Tél. : 03 86 62 24 16
 Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars
 lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
 samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Violences conjugales

3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

Victoire contre la peur

"C'est une baisse très importante sur votre commune, Monsieur le Maire. Ce n'est pas forcément une situation rencontrée sur le reste du département".

Voilà le commentaire du Colonel Le Bianic, le responsable de la Gendarmerie dans l'Yonne, commentant les chiffres de la délinquance pour 2011, à l'occasion du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), que je présidais aux côtés de madame la directrice de la préfecture et madame le procureur de la République en présence d'élus, des chefs d'établissements scolaires, des bailleurs sociaux, des travailleurs sociaux, des chefs d'entreprises...

En 2003, on comptait 1 100 faits de délinquance générale à Joigny ; pour 2011 ce sont moins de 700. De 700 délits sur la voie publique, nous sommes passés à 296 et 13 cambriolages comptabilisés en 2011 contre 45 en 2010.

Merci à Claude Josselin, mon adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique, à notre police municipale et à la Gendarmerie nationale, grâce à eux et à leur travail difficile, chaque jour remis en cause, Joigny est une ville de plus en plus sûre. Pas de triomphalisme, mais une réelle satisfaction tout de même.

J'ai interrogé les représentants des forces de l'ordre pour savoir s'il avait été constaté des faits et des délits dans les quartiers résidentiels dans lesquels nous avons instauré, depuis le 1^{er} octobre, l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit. Leurs réponses furent sans hésitation, non, absolument aucun fait délictueux. Et pourtant, j'en ai entendu et j'en ai lu des com-

mentaires affirmant que ma décision était stupide et que l'absence d'éclairage public allait provoquer une hausse sans précédent des cambriolages et des trafics en tout genre et que Joigny allait plonger dans la pire des délinquances.

Je sais que rien n'est acquis en ce domaine, mais je suis heureux d'avoir gagné ce combat contre la peur, je suis heureux de cette victoire contre ceux qui exploitent ce sentiment.

Merci aux Joviniens d'avoir contribué à cette victoire contre la peur. ■

Votre dévoué maire



Bernard MORAINÉ

En couverture : Photo de "l'atelier photos de l'ACE Joigny" qui participera au centenaire de la LPO du 22 au 25 mars prochain avec 100 photos exposées et des diaporamas dans les salons de l'hôtel de ville.



Joigny a fêté Noël



L'opéra à votre porte

Grâce au soutien du conseil régional de Bourgogne, plus de 60 personnes ont pris le départ mardi 10 janvier à 17h pour aller assister à la magnifique représentation de La Traviata à Dijon.



Cérémonies des vœux

du maire et
du président de la communauté
de communes du Jovinien...

aux personnalités, jeudi 12 janvier...



aux agents communaux et communautaires,
vendredi 13 janvier.

A cette occasion, le départ à la retraite de Yvette Blanchard et Murielle Thisselin a été fêté. D'autres agents partis à la retraite en 2011 n'avaient pu assister à la cérémonie : Guy Bailly, Marie-Claude Mathiaut et Rabah Rabahi.

Des médailles du travail ont été décernées à Caroline Colson-Mirol, Laurent Girardot, Norbert Meunier (absent) et Patricia Repérant pour 30 ans de services et à Pascale Dalla-Pria, Jérôme Prainito et Pierre-Marie Rouault pour 20 ans de service.



Le marché de Noël avec, entre autres, son feu d'artifice et son sculpteur de glace,
le cirque Star dans les salons de l'hôtel de ville,

les lectures de contes et les jeux à la bibliothèque de La Madeleine, les visites-ateliers,

les lumières d'hiver à l'église Saint-Thibault...

autant d'animations pour fêter dignement Noël durant deux semaines.

Éradiquer les chenilles processionnaires



Afin de lutter efficacement contre les chenilles processionnaires, la ville vient de prendre un arrêté

obligeant les propriétaires ou locataires de biens immobiliers à mettre en œuvre, chaque année, toutes les mesures nécessaires pour éradiquer efficacement les colonies qu'ils auraient remarquées dans leurs végétaux.

En effet, Joigny n'est pas épargnée par l'invasion de ce prédateur dangereux pour l'homme et l'animal à cause de ses poils urticants. Rappelons que la chenille processionnaire affecte particulièrement les pins (pin noir d'Autriche, pin sylvestre).

Début janvier, le service municipal des espaces verts est intervenu sur des pins infestés derrière le monument aux morts, à l'école Saint-Exupéry et au rond-point de Bourgogne. 31 nids ont été détruits, dont 22 sur un seul arbre.



Trois interventions sont nécessaires à chaque étape du cycle de reproduction de la chenille :

– De l'entrée de l'hiver jusqu'au mois de mars, les chenilles tissent leurs cocons dans les pins pour s'abriter. La seule solution est de couper les branches porteuses de nids et de les brûler.

– Dès le mois de mars, les chenilles quittent leurs abris et descendent, en procession, vers le sol pour s'enterrer puis se transformer en chrysalides. Il convient, à ce moment-là, d'installer des pièges qui encerclent les troncs afin de capturer les chenilles qui seraient restées dans l'arbre si tous les nids n'ont pas été détruits lors de la précédente intervention. Elles sont alors dirigées vers un sac via un petit tuyau et il ne reste plus qu'à les éliminer.

– En été, les chrysalides se métamorphosent en papillons. Dès le mois de juin, avant leur envol, des pièges à phéromones seront mis en place pour attirer les papillons mâles, les empêchant de se reproduire.

Cet arrêté est consultable sur le site internet de la ville "ville-joigny.fr/rubrique sécurité" et sous le porche de la mairie où il est affiché jusqu'au 15 mars. Il peut être obtenu sur simple demande. Le service municipal des espaces verts se tient à votre disposition pour tous conseils. ■

Déjections canines :

un incivisme qui peut vous coûter cher

35 € C'est le prix de l'amende pour avoir laissé son animal souiller les lieux publics. Ramasser les déjections est une obligation prévue par l'arrêté municipal du 21 juillet 2003.

Malheureusement, le constat est amer : ces actes d'incivisme sont encore trop fréquents dans notre ville. Certains propriétaires d'animaux ont des comportements irrespectueux à l'égard des agents communaux qui arpentent tous les jours nos rues pour les nettoyer d'une part, et à l'égard des Joviniens ou de tout citoyen qui doivent faire attention où il mettent les pieds d'autre part.

21 distributeurs de sacs "Toutounet®" ont été installés dans divers endroits de la commune pour vous faciliter la tâche. Conscients qu'ils ne sont pas toujours opérationnels même s'ils sont régulièrement rechargés (vols permanents), nous mettons des sacs à votre disposition à l'accueil de la mairie et des services techniques.

La propreté de notre ville est l'affaire de tous, pas seulement de la municipalité et des agents communaux. ■

Sophie Krantz
Adjointe au maire chargée
de l'environnement

La LPO fête son centenaire à Joigny du 22 au 25 mars

En 1912, le lieutenant Hemery dénonce le massacre des macareux moines par les chasseurs sur les côtes nord de la Bretagne. Il crée alors une sous-section de la Société nationale d'acclimatation de France, appelée "Ligue pour la protection des oiseaux". C'est la naissance de la LPO. En 1995 une délégation de la LPO voit le jour dans l'Yonne. En France, en 2011, la LPO compte près de 45 000 membres dont 430 dans l'Yonne.

Expositions et spectacles pour fêter l'évènement

Les 100 ans d'engagement et d'actions de la LPO en faveur de l'oiseau et de la nature, seront célébrés à Joigny du 22 au 25 mars dans les salons de l'hôtel de ville. Une exposition sur le thème de l'oiseau occupera tout l'espace.

D'autres manifestations seront organisées dans divers lieux : un spectacle musical salle des Champs Blancs, un spectacle de marionnettes salle Claude Debussy, des animations dans les écoles de Joigny et des environs, une sortie ornithologique sur les bords de l'Yonne... Les deux premiers jours seront plutôt consacrés aux scolaires ; le samedi et le dimanche, la manifestation sera plus spécifiquement ouverte au grand public.

A cette occasion, l'association va créer une exposition traitant de l'origine de la LPO dans l'Yonne, des actions de protection et de sensibilisation qu'elle y conduit ainsi que de l'ensemble des milieux icaunais où vivent les oiseaux. De nombreux artistes exposeront leurs œuvres consacrées à l'oiseau. L'inauguration aura lieu le jeudi 22 à partir de 18h.

Vous êtes attendus nombreux pour partager avec les bénévoles et les salariés de la LPO Yonne leur passion pour les oiseaux et la nature qui les entoure.



7 Joigny infos n° 37 - février 2012

Les activités de la LPO Yonne

La LPO Yonne, forte de 430 adhérents dans le département, œuvre à la fois dans le domaine des études et dans celui de la protection des oiseaux. Son activité, depuis deux ans, s'est également élargie à l'éducation, à l'environnement et à la mise en place de refuges LPO pour les collectivités et les entreprises.

Employant deux salariés, un ornithologue et une animatrice nature, elle participe avec ses bénévoles à de nombreuses études permettant de suivre l'évolution des espèces d'oiseaux. Elle propose également son expertise en matière d'études d'impact pour des projets d'aménagements du territoire (éolien, carrières) et de réalisation de plans de gestion avifaunistiques. Dans le domaine de la protection des espèces, elle conduit deux actions phares : la sauvegarde des Busards dans les plaines céréalières de l'Yonne et celle des amphibiens du hameau des Bries à Appoigny. Elle gère enfin plusieurs milieux sensibles et remarquables dont la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux à Vergigny.

Une des autres missions de la LPO Yonne est la sensibilisation et l'éducation à la nature, et plus largement à l'environnement, le but étant de susciter la curiosité envers ce qui nous entoure. Les animations nature s'adressent à tous les publics que ce soit en salle ou sur le terrain. Inciter à la mise en place de refuges LPO est aussi une autre mission importante de la LPO Yonne. Depuis près d'un siècle, la LPO propose la création de zones refuges pour les oiseaux chez les particuliers, constituant ainsi un réseau cohérent d'espaces écologiques. Depuis peu, des refuges sont installés dans des espaces publics (établissements scolaires, maisons de retraite, collectivités et entreprises).

Une présentation plus complète des activités de l'association apparaît sur son site internet <http://lpo.yonne.free.fr> et dans les pages de son bulletin de liaison "LPO Info" diffusé trois fois par an à ses membres et sympathisants ainsi que dans sa revue annuelle ornithologique "Le Moyen Duc".

Ces articles ont été réalisés avec l'aide de Guy Hervé, président de la LPO Yonne. ■

Les macareux moines

La solidarité entre les communes se bâtit, la communauté de communes du Jovinien s'agrandit



Depuis le 1^{er} janvier 2012, la communauté de communes du Jovinien (CCJ) est passée de 7 à 12 communes. Brion, Cézy, Chamvres, La-Celle-Saint-Cyr, Paroy-sur-Tholon sont venues rejoindre Béon, Bussy-en-Othe, Champlay, Joigny, Looze, Saint-Aubin-sur-Yonne, Villecien. Nous sommes désormais 17 000 habitants.

L'union des communes est devenue une absolue nécessité, tant pour maintenir le niveau de service offert aux habitants que pour préparer l'avenir. Notre territoire a connu des difficultés, des départs. N'y revenons pas, restons optimistes et concentrons-nous sur nos avantages.

La ville doit se penser, le territoire doit s'aménager

Joigny est désormais, par la volonté du conseil régional de Bourgogne, placée à une heure dix de Paris par le train. Et cela change tout. Quelles que soient nos convictions, nous n'échapperons pas à penser cette métamorphose qui s'annonce. Car aucune ville, placée à une heure de la capitale, à une heure d'un bassin de vie de 8 millions d'habitants où le logement est devenu hors de prix, où la qualité de vie est celle que l'on sait, n'échappera à un afflux de population, venue chercher ici ce qu'elle n'a plus les moyens de trouver là-bas, en région parisienne. Nous ne ferons pas l'économie de cette réflexion là. Et si nous la faisons, si nous n'anticipons pas, alors demain nous aurions à faire face à cette nouvelle population, à ses exigences, à ses besoins légitimes, sans les avoir préparés, pensés, assurés, financés.

D'aucun pourrait être tenté de nier cette évolution à venir, de la minorer. Je pense pour ma part que l'on ne résiste pas à ces phénomènes-là. On les prépare, on les accompagne, on les oriente, mais on ne les refuse pas. Les villes qui n'ont pas anticipé ce phénomène, par volonté ou par

négligence, ont subi ce développement anarchique, imposé. Ce sont elles qui sont, 15, 20, 30 ans plus tard au cœur des tourmentes, des difficultés, parfois graves. Car la ville doit se penser, le territoire doit s'aménager. Sans jamais oublier que lorsqu'on est bien dans sa ville, on est mieux dans sa vie.

Parce que je préfère agir que subir, je pense pour ma part que nous devons appréhender ces mutations d'avenir, cet horizon, ce grand Jovinien de 2025-2030 comme une opportunité, et surtout pas en nous repliant sur nous-mêmes. Le sursaut de notre territoire après tout ce qu'il a vécu viendra de notre ancrage à cette formidable locomotive qui se trouve à une heure de chez nous.

Tout en écrivant cela, je mesure aussi quel est l'enjeu, immense. Pour avoir grandi toute mon enfance dans un petit village, à 10 km d'ici, je suis comme les vice-présidents viscéralement attaché à la quiétude de notre ruralité, à son harmonie, à son charme. Rien ne serait pire qu'un développement mal maîtrisé, qui ferait perdre à nos communes leur équilibre, leur qualité de vie.

Les questions qui se posent à la communauté de communes, comme à chacune des communes membres sont nombreuses : Comment penserons-nous les transports dans notre communauté ? Où seront les commerces ? Comment pouvons-nous densifier l'habitat ? Comment appréhender notre développement en respectant les terrains agricoles ? Quels seront demain les modes de garde des enfants ? Les entreprises pourront-elles s'implanter ? Les liaisons habitat-travail seront-elles aisées ? Comment améliorer notre cadre de vie ? Saura-t-on proposer une offre culturelle, sportive qui ne fasse pas préférer Sens et Auxerre aux nouveaux venus ? Comment financerons-nous l'avenir ? Quels devront être nos priorités, nos arbitrages ? Comment associer le plus largement possible la population à ces réflexions et à ces choix ?

C'est la responsabilité de chacune de nos communes et en premier lieu de la ville-centre, Joigny, même si, chacun en prend bien conscience, Joigny ne pourra pas seule affronter les investissements utiles à tout notre bassin de vie. Penser ce futur, c'est aussi la responsabilité de la communauté de communes du Jovinien et de ses élus, qui disposent dès aujourd'hui des principales compétences pour œuvrer : développement économique et aménagement du territoire. Le très gros enjeu des années à venir demeure l'émergence d'un SCOT, ce schéma de cohérence et d'organisation territoriale sensé fédérer les visions d'avenir de nos territoires. Je redis mon souhait de voir œuvrer ensemble les élus de tout le Centre Yonne, du Saltusien, du Jovinien, du Migennois, du Briennonais et du Florentinois pour qu'enfin émerge une vision partagée, construite ensemble, dans le consensus et le respect des approches de chacun, d'un Centre Yonne cohérent capable de se donner les moyens de rivaliser avec la communauté d'agglomération d'Auxerre au sud et la communauté d'agglomération de Sens, au nord.

La communauté de communes du Jovinien, depuis 4 ans, travaille à préparer l'avenir

C'est pour préparer l'avenir que la CCJ pilote la création d'une nouvelle zone d'activités de 29 hectares, l'émergence d'un hôtel-pépinière d'entreprises, la création de lieux de formation, le raccordement au très haut débit. Un objectif : l'accueil d'entreprises, seules vraies sources de richesses et d'emplois, auquel chacun a droit.

C'est pour préparer l'avenir que la CCJ s'est investie, aux côtés d'une coopérative agricole, pour faire émerger une plateforme multimodale, un port, qui est aujourd'hui parfaitement en service et redonner sa vocation historique à la rivière.

C'est toujours pour préparer l'avenir que la CCJ investit chaque année, massivement, dans les travaux de voirie dans chacune des communes membres.

C'est aussi pour préparer l'avenir, que nous réorientons notre politique d'amélioration de l'habitat pour aider ceux qui souhaitent réaliser des travaux aux fins d'économie d'énergie (en anticipant la hausse de la facture énergétique des ménages) ou ceux qui souhaitent transformer leur habitat pour s'y maintenir alors que, l'âge aidant, le temps passant, des adaptations s'imposent.

C'est pour préparer l'avenir, pour permettre de minimiser les ressources que nous prélevons à notre environnement que nous avons mené dans la CCJ la transformation de notre mode de collecte de déchets, pour passer au porte-à-porte et ainsi augmenter les tonnages des déchets que nous pourrions recycler.

Forte de cette dynamique, la communauté de communes du Jovinien poursuit son développement en agrégeant de nouvelles communes, dont seront issus de nouveaux talents, de nouvelles énergies. Les élus de Brion, Cézy, Chamvres, La Celle-Saint-Cyr et Paroy intègrent une maison qui est déjà la leur, où règne à tout moment, et j'en suis l'absolu garant, la recherche du consensus, la construction du compromis. Bienvenue dans la communauté de communes, communauté de projets, communauté de vie, où l'on travaille avec passion, avec respect, avec sérieux et avec conviction. Où l'on travaille beaucoup, les agents le savent, que je remercie pour relever avec nous ce pari de l'exigence.

Dans quelques mois nous serons rejoints par d'autres communes encore. Le travail est devant nous pour faire en sorte que cette intégration, qui a souvent rencontré la volonté des communes de nous rejoindre, mais pas toujours, se fasse pour le bien du plus grand nombre.

Nicolas Soret

Président de la Communauté de Communes du Jovinien
maire adjoint de Joigny



Les communes de Brion, Cézy, Chamvres, La-Celle-Saint-Cyr, Paroy-sur-Tholon ont rejoint la communauté de communes du Jovinien le 1^{er} janvier 2012

Préparez les vacances d'hiver de vos enfants

Les vacances d'hiver approchent. Elles commenceront le 27 février et se termineront le 9 mars (reprise des cours le 12).

Pour animer les journées de vos enfants pendant ces deux semaines, les centres de loisirs ne manquent

pas d'idées. Bien évidemment, Carnaval sera le thème central puisque, comme chaque année, enfants et amateurs sont attendus pour le défilé et les animations programmés par la ville. Rendez-vous est pris pour le jeudi 1^{er} mars.

L'union sportive de Joigny organisera des activités multisports. Renouvelé à chaque période de petites vacances scolaires et désormais bien rodé, ce dispositif offre un grand choix de disciplines pour les enfants de 8 à 16 ans.

C'est l'occasion de découvrir et de s'initier à plusieurs sports et peut-être donner l'envie d'en pratiquer un.

L'espace jeunes sera également ouvert durant cette période avec son espace numérique et son point information jeunesse (PIJ) ainsi que la bibliothèque et la médiathèque aux jours et heures habituels. Quant à la piscine, elle sera fermée du lundi 27 février au dimanche 4 mars. Elle rouvrira le lundi 5 mars aux horaires des "petites vacances scolaires" (voir renseignements pratiques).

Vivement les vacances ! ■



Intoxications au monoxyde de carbone : soyez vigilants

L'agence régionale de santé Bourgogne met en garde contre les intoxications au monoxyde de carbone qui constituent la première cause de mortalité par toxique en France. Invisible, inodore et non irritant, le CO est un gaz asphyxiant indétectable. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Maux de tête, nausées, vomissements sont les symptômes qui doivent alerter. Dans ce cas, aérez, quittez les lieux et appelez les secours (le 15 ou le 112).

Des gestes simples de prévention sur www.ars.bourgogne.sante.fr :

– faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié,

- aérez votre logement au moins 10 mn par jour,
- n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air,
- n'utilisez jamais des appareils non destinés à cet usage pour vous chauffer (cuisinière, brasero...),
- si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments,
- ne faites jamais fonctionner des chauffages d'appoint en continu.

En 2010, 56 cas d'intoxications ont été enregistrés dans la région Bourgogne. Entre le 19 et le 23 décembre dernier, trois cas en Côte d'Or et deux dans la Nièvre ont été recensés. ■

Renseignements pratiques

Centre de loisirs "Bois aux Cœurs"

Route de Dixmont
Tél. : 03 86 62 04 70

Centre de loisirs "Les Aventuriers"

Chemin de Chauffour
Tél. : 03 86 62 49 20

Union sportive de Joigny

5ter rue Pierre Hardy
Tél. : 03 86 91 41 74

Espace jeunes

2 rue des Ingles
Tél. : 03 86 91 43 31

Piscine municipale

Rue Lavoisier
Tél. : 03 86 62 10 98
Fermée du 27 février au 4 mars

Horaires petites vacances :

- Lundi et vendredi : 12h - 19h
- Mardi : 14h - 19h
- Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
- Jeudi : 10h - 12h et 14h - 19h
- Samedi : 14h - 18h
- Dimanche : 10h - 12h30

Crue de l'Yonne

Depuis plusieurs semaines, les précipitations gonflent le niveau de nos rivières, entraînant leur débordement. Ce phénomène pourrait s'accroître et la poursuite d'une pluviométrie importante nécessite une attention particulière.

Soyez vigilants si vous habitez dans une zone potentiellement inondable. Pour vous tenir informés de la montée des eaux, la ville met en place un dispositif d'annonce des crues. Des boîtes rouges "infos crues" sont installées à neuf endroits, à proximité de la rivière Yonne, donnant, en cas de montée des eaux, la cote au pont Saint-Nicolas à des heures précises. Vous les trouvez :

- sur les grilles des services techniques municipaux quai de l'Hôpital,
- à l'angle du pont Saint-Nicolas et du quai de l'Hôpital,
- avenue Jean Hémerly, aux entrées de la rue de la Baignade et de la ruelle Huot,
- au rond-point des Nations, à l'angle

de la rue des Sœurs Lecoq et de la rue de la Petite Ile, –rue des Sœurs Lecoq, à la hauteur du n° 49, – à l'angle du chemin du Ponton et du boulevard Lefebvre-Devaux, – à l'angle du quai et de la rue d'Epizy.

En cas de forts débordements et de menaces pour les biens et les personnes, un véhicule équipé d'un matériel de sonorisation sillonnera les rues pour vous informer.

Par ailleurs, le site www.vigicrues.ecologie.gouv.fr ou le serveur vocal 0 820 031 873 (n° indigo - 0,15 € TTC/mn), fournit un bulletin d'information pour les bassins de la Seine moyenne, de l'Yonne et du Loing. ■



"Bougez à Joigny" fait peau neuve

Vous étiez nombreux à attendre, tous les deux mois, le dépliant "Bougez à Joigny" édité par la ville et qui recense l'ensemble des nombreuses animations et manifestations culturelles qui vous sont proposées dans la cité maillotine.

Afin de vous fournir un service amélioré, cette brochure sera dorénavant mensuelle et toujours insérée dans votre "Joigny Infos". Elle restera

néanmoins disponible à l'office de tourisme et dans les bâtiments municipaux. Vous y trouverez l'ensemble des événements qui se dérouleront dans notre ville pour le mois concerné qu'il s'agisse des expositions, des journées citoyennes, des animations, des concerts ou de tout autre spectacle vivant.

Par ailleurs, vous pourrez découvrir dès ce mois de février une nouvelle formule de "Bougez à Joigny". Plus vivante, dotée d'illustrations supplémentaires, nous avons souhaité qu'elle réponde davantage à vos attentes et vous procure un confort de lecture amélioré.

Plus que jamais, à l'aide de votre supplément indispensable, vous pourrez constater que tous les mois, Joigny bouge !



Stationnement en zones bleues : nouvelles règles

Le **C**e qui change : La durée de stationnement autorisée (auparavant standard et précisée sur le disque) est désormais fixée par chaque collectivité.

Elle est indiquée sur les panneaux de signalisation installés dans les zones concernées.

L'automobiliste en prend connaissance lorsqu'il se gare et indique son heure d'arrivée sur le disque, nouvelle version. Les anciens modèles sont donc obsolètes.

A Joigny, les jours, les lieux et les durées ont été définis comme suit :

- Du lundi au vendredi,
- avenue Gambetta : 1h
- rond-point de la Résistance : 1h30
- avenue Charles de Gaulle : 1h
- quai de l'Hôpital : 2h
- parking face à l'office de tourisme : 1h30
- rue Antoine Benoist : 1h
- place du Piloni : 1h
- quai Ragobert : 1/2h
- quai Leclerc : 1/2h
- parking Saint-Thibault : 1h30

Ces mesures entreront en vigueur très prochainement.

Le nouveau disque est en vente à l'office de tourisme (2 €) et dans les magasins spécialisés. ■



La délinquance en forte baisse à Joigny

Le 8 décembre dernier a eu lieu à Joigny la réunion du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Ce dispositif qui réunit notamment les élus, les forces de sécurité, les services de la préfecture et le procureur de la République a permis de faire un point précis sur la situation dans notre ville. On notera par exemple que la délinquance la plus importante n'est pas le fait des Joviniens mais est extérieure au canton.

Ces bons résultats viennent récompenser les efforts entrepris en la matière depuis quelques années, qu'il s'agisse de la rénovation du système de vidéo-surveillance ou de l'activité de prévention supplémentaire en particulier de la police municipale.

En effet, depuis cette année, les patrouilles pédestres ont été multipliées et s'étendent parfois le soir, pour la plus grande satisfaction des citoyens et des commerçants.

Au total, le nombre de faits est en diminution de 12 %. Depuis 2003, cette baisse atteint même 36 % !

Qu'il s'agisse des cambriolages, des vols de voiture ou des



faits de violence volontaire, tous ces actes sont en nette régression.

La tranquillité publique demeure cependant un sujet de préoccupation quotidien : dès cette année, l'ensemble des groupes de travail du CLSPD se réuniront rapidement afin de proposer au maire des dispositifs de prévention permettant de confirmer ces bons résultats. ■

Culture

Les festivités joviniennes de 1880 à 1930

Lors de cette nouvelle saison "Humeurs - Humours", la maison du Bailli ouvre sur une note divertissante et vous invite à découvrir les loisirs et les fêtes de la cité maillotine à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

Conçue de manière interactive et ludique pour les petits comme pour les grands, l'exposition vous plonge dans l'atmosphère des sorties, promenades et joyeux rassemblements de la Belle Époque aux années Folles. Les concours de tir ou de décoration de rues, la splendeur des



fêtes vénitiennes, les très militaires courses hippiques, les baignades ensoleillées ou encore l'accueil émerveillé des premiers avions à Epizy, prennent vie à travers de nombreuses images d'époque.

A cette occasion, vous est dévoilée une collection particulièrement exceptionnelle de stéréoscopies : photographies visionnables en 3D, ancêtres de la technologie actuelle.

Plongez votre regard dans l'objectif d'un appareil stéréoscopique et vous assisterez certainement au grand concours de pêche au milieu de la foule rassemblée sur le pont, où se distinguent canotiers et robes à volants : un voyage dans le temps qui vous fera assurément repartir de bonne humeur ! ■

Exposition au service animation de l'architecture et du patrimoine - maison du Bailli du 18 février au 27 mai.
Vernissage samedi 25 février à 18h.

Les fêtes vénitiennes

Mémoire de l'Holocauste :

Trois courts-métrages diffusés salle Claude Debussy



Pour la deuxième année, Joigny célébrera la "Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité".

Trois films documentaires de 12 à 26 minutes : "La Shoah dans l'Yonne", "Tu n'as rien vu à Auschwitz" et "La littérature concentrationnaire vue par Jorge Semprun" seront diffusés jeudi 16 février à 20 heures salle Claude Debussy.

Ils ont été réalisés par les élèves et professeurs du collège André Malraux de Paron dans le cadre d'un projet audiovisuel "Réalisons l'Europe" mené chaque année depuis 2002. Ces documents présentent la tragédie de familles juives de l'Yonne, leurs arrestations, les camps d'Auschwitz où elles ont été assassinées.

Plusieurs historiens ont collaboré à ces travaux : Joël Drogland, Georges Maire, Pierre-Jérôme Biscarat, auteur du guide d'Auschwitz, Georges Bensoussan, directeur des éditions du Mémorial de la Shoah, et Jorge Semprun, résistant, écrivain et homme politique espagnol décédé en juin dernier. "La Shoah dans l'Yonne" a été primé par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et le ministère de l'Éducation nationale.



Un devoir de mémoire

La "Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité" a été fixée au 27 janvier. Cette date correspond à l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz le 27 janvier 1945. Elle permet de rendre hommage aux victimes qui y ont été déportées, essentiellement des Juifs d'Europe.

[...] Cette journée de la mémoire devra faire prendre conscience que le mal absolu existe et que le relativisme n'est pas compatible avec les valeurs de la République (B.O. du ministère de l'Éducation nationale du 11 décembre 2003).

Réalisons l'Europe

Au cours de l'année 2002-2003, le collège André Malraux de Paron lance un projet audiovisuel, via une classe "Projet action média", qui consiste à réaliser une série de courts-métrages sur l'histoire récente de l'Europe. Chaque année, des groupes d'élèves de troisième filment, interviewent, enregistrent et montent les films intégralement. De nombreux thèmes ont à ce jour été traités : la Première Guerre mondiale, la résistance au nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale, les crimes contre l'humanité, les droits humains en Europe, les décolonisations et immigrations en Europe... Lors de sa séance du 13 décembre dernier, le

conseil municipal de Joigny a attribué une subvention de 300 euros au collège André Malraux pour l'aider à financer un nouveau documentaire : "L'enfant et la Shoah" qui sera diffusé à Joigny en janvier 2013. ■

Yann Chandivert
Adjoint au maire
chargé de la citoyenneté

Classe "projet action média" du collège André Malraux de Paron à Auschwitz-Birkenau en présence de Mme Grinspan, ancienne déportée et de M. Biscarat, historien.

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

La politique sportive municipale depuis 2008 : 2,4 millions d'euros au bénéfice des Joviniens !

Depuis toujours, nous clamons cette conviction profonde : le sport est un vecteur aussi essentiel de la citoyenneté et du rapprochement entre les individus que de santé publique. Voilà pourquoi nous avons souhaité en faire un pilier de nos politiques municipales. Et si l'on en juge par les moyens que nous avons consacrés au sport, en dépit des difficultés budgétaires qui sont les nôtres, chacun pourra constater qu'il n'est pas le parent pauvre de notre action comme c'est parfois le cas ailleurs. Depuis le changement de majorité ce sont près de 2,4 millions d'euros qui ont été réservés au milieu sportif jovinien ! Le fil directeur de notre action est clair : outre une généreuse contribution annuelle au fonctionnement, nous entendons privilégier la mise à disposition d'équipements et d'infrastructures de qualité pour une meilleure pratique des activités sportives.

C'est ainsi que pour la seule année 2011, les locaux abritant les sections de l'aviron, du football et du tennis ont pu bénéficier de travaux conséquents pour le plus grand bonheur de leurs licenciés. Au total, 1,5 million d'euros ont été investis dans les équipements sportifs de la ville. N'oublions pas non plus l'ouverture de la piscine durant le temps méridien. Voilà le bilan de l'équipe municipale sur ce sujet. Nous nous réjouissons par ailleurs de la parfaite collaboration qui s'est établie entre la collectivité et les présidents des sections sportives qui nous permet ainsi de mieux cibler notre action et répondre de la manière la plus efficiente aux attentes des sportifs. Et nous entendons poursuivre ces efforts à l'avenir : si 2012, année olympique, s'annonce comme un grand cru pour les passionnés de sport, elle le sera aussi à Joigny !

Le groupe de la majorité municipale de Joigny – majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Communication électorale inappropriée

Dans les prochains mois, tous les moyens de communication vont être envahis par les campagnes électorales. Le journal local y consacre déjà de nombreux articles, ce qui est normal. Mais dans le "Joigny infos", depuis plusieurs mois, nous voyons apparaître dans l'édito du maire et dans la partie tribune libre de la majorité, des critiques sur la politique nationale et sur les décisions prises par le Gouvernement. On retrouve là l'écho du parti socialiste. Nous pensons fortement que ce magazine doit rester à l'écart de ces considérations. Il est fait pour Joigny et les affaires joviniennes. Jamais dans le passé, au moment de telles élections, ce magazine n'a été utilisé pour apporter un support aux gouvernements de l'époque. De même, lors des conseils municipaux, nous siégeons pour parler de la ville de Joigny, non pour entendre énoncer des

pensées personnelles sur la politique gouvernementale. C'est pourquoi nous avons été amenés à quitter la séance du CM du 13 décembre 2011. En effet, le débat d'orientations budgétaires est l'occasion pour l'équipe majoritaire au conseil municipal de donner ses orientations, d'expliquer ses choix et de tracer les grandes lignes de ses investissements pour l'année à venir. Nous avons expliqué, avant de sortir, que nous trouvions hors sujet et déplacées toutes les remarques écrites en avant-propos de la présentation du DOB sur la politique budgétaire et économique du gouvernement au niveau national. Ces critiques ont un objectif électoral évident pour le candidat socialiste aux prochaines législatives !

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Ravivons nos couleurs

En ces temps d'hiver où le soleil est bas, le temps nuageux et où la nuit tombe de bonne heure, les fêtes auraient dû être l'antidote de la morosité ambiante. Il n'en a rien été, car la municipalité qui ne cesse de dire que l'opposition ne veut rien changer, ne fait rien, même pas l'effort de continuer ce que nous avons commencé ! Les guirlandes de l'avenue Gambetta sont inchangées, la rue Cortel a toujours les mêmes décorations, et le sapin qui a fait couler tant d'encre il y a quelques années est toujours là, mais est bien seul ! Par démagogie la mairie n'a pas été décorée : est-ce cela qui coûte de l'argent ? En ces temps incertains où il est difficile de boucler ses fins de mois, il faut redoubler de créativité, il faut imaginer des décors audacieux qui ne coûtent rien d'autre que du temps. Il faut que Joigny se montre sous son meilleur jour, c'est justement lorsque

tout paraît difficile qu'il faut oser. Voici une proposition. Embellissons les entrées de Joigny. Ravivons les couleurs de notre ville. Cela fait 4 ans qu'on nous en parle, mais rien ne vient. Pourtant il n'est pas difficile de réaliser de belles entrées, d'autant que nous avons 22 employés qui s'occupent des espaces verts ! Donnons-leur les moyens de réaliser de belles choses, aidons-les à être créatifs ! Lorsque cette municipalité parle d'audace et d'ambition pour Joigny, on se demande si ses responsables connaissent la signification de ces mots. Faut-il beaucoup d'audace pour refaire les berges de l'Yonne ou pour que les propriétaires de résidences secondaires sachent où mettre leurs poubelles le dimanche soir ? On communique, on fait beaucoup de bruit... mais quand va-t-on enfin agir ?

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

Football : un début de saison prometteur

Après des changements profonds dans la structure du club avec l'arrivée d'un nouveau président Patrick Sabatier, le club continue la marche en avant engagée depuis plusieurs saisons par Jean Bernard Gendé, ancien président : des effectifs à la hausse et des nouveaux vestiaires pour accueillir tous ces licenciés (environ 350).

Au niveau de l'école de football, malgré les remous dernièrement sur la scène internationale, les U9 et U11 ont vu leurs effectifs se décupler. Il est d'ailleurs à noter que, cette saison, la fréquence aux entraînements n'a jamais été aussi importante. La météo clémente et le bon travail des éducateurs expliquent en partie cette assiduité.

Les U13A, au travers des brassages maîtrisés, accèdent au niveau honneur et la réserve sera en promotion pour préparer sereinement l'avenir.

La seconde bonne nouvelle vient de la catégorie U15. Les joueurs de Mickael Bucheton, qui fait un travail remarquable, se sont qualifiés en promotion d'honneur régionale. Au vu de ses effectifs, une troisième équipe, actuellement en excellence, a vu le jour. Pour couronner le tout, l'équipe réserve menée par Laurent Bouteiller a réussi à accéder à la promotion de district.

Quant à la formation, les U19 évoluent au plus haut niveau régional et se situent, à la trêve, en milieu de tableau. Le groupe de Jamel El Madani est solide. Nombre de ses éléments sont à la porte de l'équipe fanion. Ils manquent simplement de confiance dans le secteur offensif. La réserve s'est, elle, qualifiée en district et elle tentera de conserver son trophée en coupe de l'Yonne. Les U18B joueront en excellence avec leur nouvel entraîneur, le jeune Florian Fossset, formé au club et évoluant en senior, qui s'investit en plus de ses études.



Nous arrivons aux trois équipes seniors. La troisième équipe, guidée par Emmanuel Barrellon, vient de monter en 2^e division. Elle est en plein apprentissage et le groupe travaille énormément le vendredi pour se maintenir en fin de saison.

Vivien Richard, nouveau capitaine de l'équipe première

Les hommes de Thierry Dussault sont dans une position d'attente avant d'attaquer la 2^e partie de saison. Le niveau du championnat est homogène et tout se décantera au printemps.

L'équipe première avance doucement. Les changements ont été nombreux, avec un nouvel entraîneur, 70 % de l'effectif renouvelé, un nouveau capitaine en la personne de Vivien Richard et un passage à trois séances par semaine. Suite à un beau parcours en coupe de France, l'équipe a ensuite souffert en enchaînant les matchs nuls avec un turnover important (38 footballeurs ont joué en équipe première).

Nous sommes dans un projet à moyen terme où chaque joueur a pu montrer ses qualités. Désormais, il est temps de travailler avec plus de stabilité au niveau des hommes et du système tout en conservant cette concurrence, provoquant l'émulation souhaitée.

Le travail physique est désormais individualisé avec l'intervention de Mickael Bucheton dans le rôle de préparateur physique pour la réathlétisation après blessure afin d'éviter les rechutes. ■

Jimmy Deghal
responsable de l'USJ section football

Dates à retenir

Tournois futsal
18 et 25 mars 2012
à la salle omnisports

Tournoi international Bernard Devove
18 mai 2012
Stade de La Madeleine
avec deux équipes de La Réunion

L'agenda sportif

Basket-ball

Joigny / CS Autun - dimanche 5 février
Joigny / Paray-le-Monial - dimanche 19 février

Volley-ball

Joigny / Fontaine - samedi 4 février
Joigny / Sennecey - samedi 18 février

Football

Joigny / Garchizy - dimanche 12 février
Joigny / Paron - Saint-Clément - dimanche 4 mars

Les rendez-vous

Expositions

O 2 Z' ARTS PINCEAU ET BURIN - cours d'arts plastiques dès 7 ans, de linogravure, initiation au dessin - 61 rue G. Cortel - du lundi au samedi de 14h30 à 19h et le matin sur RDV

Lorain Gallery - art moderne et contemporain - mobilier design - 12 bis quai Leclerc - du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h - également sur RDV

Agnès Poyart, artiste photographe - à l'office de tourisme du 24 janvier au 22 février

Atelier Cantoisel - fermeture jusqu'au 15 mars

Cinéma

Salle Claude Debussy

Les films du mois de février

Des vents contraires

avec Benoît Magimel, Isabelle Carré

Carnage

avec Jodie Foster, Kate Winslet

Une vie meilleure

avec Guillaume Canet, Leïla Bekhti

Le Havre

avec André Wilms, Kati Outinen.

Dans la tourmente

avec Clovis Cornillac, Mathilde Seigner

J. Edgar

avec Leonardo DiCaprio, Naomi Watts

La colline aux coquelicots

avec Masami Nagasawa, Junichi Okada

Millenium

avec Daniel Craig, Rooney Mara

10 jours en or

avec Franck Dubosc, Claude Rich

The Descendants

avec George Clooney, Shailene Woodley

Sous réserve de disponibilité des copies distributeurs
Programme sur le répondeur cinéma

- 03 86 62 43 85 -

à l'office de tourisme, quai Ragobert (03 86 62 11 05)
sur les sites www.ville-joigny.fr - sortir à Joigny/cinéma
et <http://panoramic-joigny.cine.allocine.fr/>

Soirées dansantes

Dîner dansant avec l'orchestre Top Dance - Les Joyeux Maillotins - réservation au 03 86 91 02 40 - salons de l'hôtel de ville - samedi 4 février - 21h30 - parking gardé

Gala de bienfaisance - bal avec l'orchestre Alain Régnault - Rotary club de Joigny - salons de l'hôtel de ville - samedi 11 février - 21h

A noter aussi

Journée mondiale des lépreux - association Raoul Follereau - quêtes sur la voie publique et dans divers lieux - samedi 28 et dimanche 29 janvier

18^e bourse d'échanges motos - moto club "Les vieilles branches" - dimanche 12 février - marché et ses abords - de 5h à 19h

Collecte de sang - mercredi 15 février de 8h15 à 12h15 place du 1^{er} RVY et **collectes de plasma** sur rendez-vous au 03 86 62 24 37 salle des Champs Blancs le mercredi 22 février - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté

Forum des métiers - clubs services avec la participation du lycée Louis Davier, de l'EREA, des collèges Marie Noël et Saint-Jacques de Joigny, Jacques Prévert de Migennes et Philippe Cousteau de Briennon-sur-Armançon - salons de l'hôtel de ville - vendredi 24 février de 8h30 à 12h



*Au Profit
de ses Œuvres*

DIMANCHE 12 FÉVRIER

LE ROTARY CLUB

organise dans les Salons de l'Hôtel de Ville

JOIGNY

à 14 heures 30

(ouverture des portes à 13 heures)

SUPER LOTO

Organisé en faveur des enfants lcaunais gravement malades

RESTAURATION SUR PLACE - BUVETTE

Nombreux lots :

TV LED 40" 102 CM - ECRAN TV 47 CM - SÈCHE LINGE - LAVE LINGE
CONSOLE PSP - CAMÉSCOPE - ETC...